

OBSERVATION n° 16 du 13/06/2024 :

Madame, Monsieur,

Voici mes observations concernant le projet d'un parc photovoltaïque à Aigremont.

Projet agricole associé :

Je suis très défavorable à l'artificialisation des sols, et à la perte de culture, notamment sur des terres classées 3.

Vous écrivez que « la production agricole doit rester l'activité principale de la parcelle » EST-CE BIEN LE CAS ???

Comment un élevage de moutons (qui sont un prétexte en fait pour nettoyer sous les panneaux) peut dégager plus de revenus que ce que vous promettez aux agriculteurs ?

Vous indiquez qu'il y aura la mise en place d'une prairie permanente bio; a-t-on besoin de panneaux PV pour faire du bio ??

La production d'électricité est déjà très décarbonée en France, et nous estimons donc nocif d'industrialiser des sites naturels et cultivés.

Paysages :

Nous subissons déjà une saturation visuelle avec des projets éoliens tout autour de nos villages,

et de multiples projets de panneaux PV surgissent dans nos campagnes.

Ce ne sera plus seulement une saturation visuelle mais une saturation industrielle pas du tout en accord avec la vallée du Serein, classée site remarquable et qui ne peut plus supporter toutes ces installations électriques !!

Biodiversité :

Une partie du parc est en bordure de forêt et sur des espaces de nidifications d'espèces sensibles.

Je demande à M.Le Préfet une interdiction de destruction d'espèce protégée et à tout le moins une demande de dérogation de la part du promoteur.

Et je me pose vraiment la question de la sincérité du promoteur quand il parle « d'incidence positive sur l'emploi au niveau local »

Une blague non ?

En résumé, le dossier du promoteur m'a convaincue que c'est un projet néfaste et
démagogique.

Je suis donc totalement contre ce projet.

Fabienne Viellard-Perroux

Le moulin

89310 Môlay